

### Le mot du maire

Chers Concitoyens,

La parution de ce nouvel Auffervillois marque la fin d'un été fort apprécié du plus grand nombre, et qui semblerait être le plus chaud depuis 1880.

Aussi nos chers enfants ont repris le chemin de l'école et ont eu l'agréable surprise d'y découvrir un nouveau moyen d'enseignement. En effet, nous avons profité de la grande pause estivale pour équiper nos trois classes de tableaux numériques, nouvelle technologie fort appréciée par les élèves et leurs enseignantes.

C'était ainsi la volonté du conseil municipal de doter d'un tel équipement notre école communale, afin d'offrir aux enfants des communes rurales les mêmes possibilités d'apprendre que dans les villes !

Durant ce dernier long trimestre de l'année, la municipalité aura à cœur de finaliser les dossiers en cours que sont les travaux de voirie, les demandes de financement pour les projets retenus et l'organisation des manifestations à venir...

Bientôt au terme du mandat qui lui a été confié, le conseil municipal devra faire un bilan de son action pour les cinq années écoulées, et il réfléchira sur les priorités à mettre en place pour la réalisation du dernier budget qui devra être voté pour l'année 2019.

À ce jour, le vaste plan de réfection des trottoirs prévu dans le bourg et l'ensemble des hameaux est en train de se réaliser et apporte déjà un embellissement de qualité à notre village. Il restera à agrémenter les rues par des massifs de fleurs pour le printemps prochain, et je souhaiterais désormais un élan de solidarité de la part de l'ensemble des Auffervillois dans le but de maintenir en bon état ces beaux trottoirs, et veiller personnellement à leur entretien...



Je souhaite bien entendu vous informer que le projet de PLU (plan local d'urbanisme) avance sérieusement et qu'il se voit progressivement mettre en place par la commission communale avec l'aide précieuse du cabinet EU.CREAL. Des réunions d'informations vous seront prochainement proposées afin de vous expliquer le contenu, les prévisions et les décisions qui seront prises par le conseil municipal pour l'avenir et l'intérêt général de notre commune.

Je reviendrai enfin sur la commémoration du Centenaire de l'Armistice de 1918 pour laquelle la municipalité travaille à son organisation en collaboration avec le personnel communal et le comité des fêtes. Cette cérémonie du Souvenir et d'Hommage aux jeunes Auffervillois morts pour la France aura lieu le samedi 10 novembre prochain avec la participation des plus hautes autorités du département et des enfants de l'école.

J'en profite pour inviter toute la population d'AUFFERVILLE à participer à cette mémorable manifestation qui sera aussi l'occasion de recueillir des fonds pour financer un voyage pédagogique de la classe de CM 2 à Verdun en mai 2019...

Je compte ainsi sur votre mobilisation pour honorer tous nos anciens combattants et perpétuer le devoir de mémoire pour tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre Patrie !

Bruno Moulié.

*Sommaire*

- ◆ Compte-rendu conseils municipaux P2-3-4-5
- ◆ Informations pratiques P6-7
- ◆ Les événements P9-10-11
- ◆ Aire de jeux P12
- ◆ Père Edouard P13
- ◆ Les événements à venir P14
- ◆ La recette de fin d'été : le tian de figues et légumes de saison P15
- ◆ Dates à retenir - Horaires de la Mairie P16

*Compte-rendu des conseils municipaux***COMPTE-RENDU 22 JUIN 2018****DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)**

Le Maire,

RAPPELLE qu'en application de l'article L151-2 du code de l'urbanisme, le Plan Local d'urbanisme comprend obligatoirement un projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Selon l'article L151-5 du code de l'urbanisme, du code de l'urbanisme, le PADD définit :

- les orientations générales d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
- les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.
- Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Le Maire suspend la séance à 20h45, puis donne la parole à Monsieur Éric Henderycksen gérant de la société EU. CREAL, le bureau d'étude retenu pour l'élaboration du PLU.

Après avoir entendu la lecture commentée du PADD par Monsieur Éric Henderycksen, le Maire réouvre la séance à 21h50.

## *Compte-rendu des conseils municipaux*

Le Maire informe le conseil municipal,

Conformément à l'article L153-12 du code de l'urbanisme, les orientations générales du PADD doivent être soumises au débat du conseil municipal, au plus tard deux mois avant l'examen du projet du plan local d'urbanisme.

Considérant que ce PADD définit la vision d'avenir pour le territoire autour de trois axes stratégiques suivants :

### **Axe 1 - Permettre un développement urbain maîtrisé, en accord avec les objectifs communaux.**

#### **1. L'aménagement de l'espace : affirmer le caractère rural d'Aufferville, tout en confortant le cadre de vie actuel.**

Moyens :

- Préserver les caractéristiques architecturales et paysagères du centre-village.
- Aménager des circulations douces sécurisées (piétons et cyclistes).
- Conserver et aménager les zones vertes et humides du territoire communal.

#### **2. L'habitat et la démographie : Poursuivre une croissance démographique maîtrisée, dans une perspective d'équilibre démographique, cohérente avec la capacité des équipements actuels.**

Moyens :

- Permettre une croissance démographique de  $\approx 600$  habitants à l'horizon 2030.
- Favoriser le renouvellement et le rajeunissement de la population (dans une perspective d'équilibre démographique).
- Diversifier le parc de logements, dans le respect des caractéristiques de la demande.
- Encadrer le développement démographique en fonction de la capacité des équipements.

#### **3. La maîtrise de la consommation d'espaces : Limiter la consommation de surfaces agricoles et naturelles à 2,2 ha à l'horizon 2030.**

Moyens :

- Permettre une densification maîtrisée du tissu bâti.
- Favoriser la réhabilitation d'anciens logements vacants, pouvant accueillir une nouvelle population sans consommation de foncier.

### **Axe 2 - Améliorer le cadre de vie actuel des Auffervillois.**

#### **1. Les équipements : Adapter l'offre en équipements aux besoins futurs.**

Moyens :

- Prendre la capacité actuelle de la voirie et des réseaux comme facteur limitant de l'urbanisation.
- Inscrire des emplacements réservés et (ou) des servitudes concernant les équipements et réseaux.
- Améliorer la défense-incendie, notamment dans le hameau de Jarville (prévoir un emplacement réservé pour une bâche à incendie).
- Maintenir et développer l'offre de services publics : installer un relai de Poste dans la Mairie.

*Compte-rendu des conseils municipaux*2. L'urbanisme et les paysages : réhabilitation des édifices religieux, protection des bâtiments et lieux remarquables.

## Moyens :

Conserver une certaine harmonie dans les différents hameaux, tout en évitant l'uniformisation.

Imposer certains traits architecturaux (caractéristiques des ouvertures, couleur des façades ou de la couverture ...).

Atténuer les nuisances dans les futures zones d'habitat (liées au bruit de la circulation).

Identifier les édifices et lieux remarquables, au titre de la loi Paysage (y compris les fermes, les arbres et les perspectives).

Interdire les dépôts de matériaux, affouillements et exhaussement des sols.

3. Espaces naturels, agricoles et forestiers : Préserver et mettre en valeur tous les éléments de la trame verte et bleue.

## Moyens :

- Protéger les espaces forestiers et la trame bleue, jusqu'à l'échelle des arbres isolés et des mares.

- Identifier les zones humides éventuellement présentes dans le territoire et les protéger.

- Préserver les massifs boisés via le classement en zone N et Espaces Boisés Classés

**Axe 3 - Augmenter l'attractivité du territoire et diversifier le développement économique.**1. Les transports et les déplacements : Améliorer et sécuriser les conditions de circulation pour tous les usagers. Proposer des solutions alternatives à la voiture individuelle et développer les modes de circulation doux.

## Moyens :

- Réaliser l'étude d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE).

- Améliorer les conditions de déplacements piétonniers et cyclables et développer les voies de circulation douce.

- Développer le Transport A la Demande sur le territoire communal.

- Limiter, voire supprimer, les problèmes de stationnement riverain.

2. Les réseaux d'énergie et la communication numérique : Promouvoir et favoriser le développement de bâtiments présentant de bonnes performances énergétiques. Améliorer les communications numériques.

## Moyens :

- Imposer, dans les nouvelles opérations, la construction de bâtiments présentant de bonnes performances énergétiques.

- Imposer l'enfouissement des réseaux dans les nouvelles opérations.

- Favoriser le développement des énergies renouvelables sur le territoire, tout en prenant en compte l'impact paysager.

- L'amélioration de la performance pour Internet est programmée à l'horizon 2020.

*Compte-rendu des conseils municipaux*3. Le développement économique, commercial et les loisirs : Développer et diversifier le tissu économique local.

Moyens :

- Favoriser l'implantation de commerces de proximité.
- Favoriser la réaffectation des bâtiments agricoles.
- Autoriser l'implantation d'activités artisanales.
- Interdire les nouvelles activités polluantes (bruits, rejets, odeurs, pollution thermique ou lumineuse).

Le Maire

Propose au conseil municipal de débattre des orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables, qui a été présenté.

Déclare le débat ouvert :

il est modifié comme suit le 3<sup>ème</sup> axe, dans son dernier tiré :

Interdire les nouvelles activités polluantes de nature industrielle (bruits, rejets, odeurs, pollution thermique ou lumineuse).

Après en avoir débattu, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés approuve le PADD.

**AUTRES POINTS :**

- Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un abri-voyageur
- Maintenance de l'éclairage public : groupement de commandes
- Approbation de la convention constitutive de groupement de commandes pour la désignation d'un délégué à la protection des données
- Motion contre le transfert obligatoire de la compétence eau et assainissement à l'intercommunalité en janvier 2020
- Demande de retrait de la commune de Voulx au sein du syndicat mixte des transports du Sud Seine et Marne



**Retrouver l'ensemble des comptes-rendus sur  
le site internet et en mairie**

## *La balade du goût*



Comme chaque année, la ferme de Filbois participe à la Balade du Goût :

**les samedi 13 et dimanche 14 octobre.**

On pourra y retrouver les animations habituelles : visite des élevages, démonstration de tonte de moutons, activités pour les enfants, dégustation ...

**Nouveauté** cette année, un repas à la ferme sera servi, le samedi et le dimanche midi. Le menu, les tarifs et modalités d'inscription sont à retrouver sur le site [www.ferme-de-filbois.fr](http://www.ferme-de-filbois.fr) ou sur la page Facebook de la ferme.

Ferme de Filbois  
17, rue grande  
77570 Aufferville

## *Permanence électorale*



Permanence électorale le **lundi 31 décembre de 9h30 à 12h.**

## *Voie piétonne*



Dans le but de sécuriser le trajet des enfants, une voie piétonne a été matérialisée **rue des Ouches**.

Cette rue sera limitée à 30 km/h.

## Entretien des trottoirs

La municipalité procède actuellement à la rénovation complète de l'ensemble des trottoirs du bourg et des hameaux.

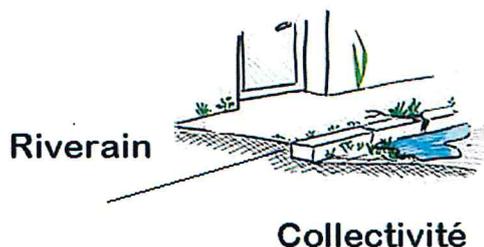
Ce vaste projet, qui apportera un embellissement de qualité à notre village, représente à lui seul une dépense totale de 150 000€ HT, soit une belle part des investissements du budget communal de 2018.

C'est pourquoi l'ensemble du conseil municipal demande à tous les citoyens d'Aufferville de veiller au bon état de ces trottoirs, et de participer personnellement à leur conservation et aussi leur entretien...

Comme il est précisé dans le POS puis bientôt le PLU, et selon les lois en vigueur, le stationnement de tout véhicule est interdit sur les trottoirs, et leur usage est réservé aux piétons !

Il est ainsi demandé à tous les utilisateurs de véhicules routiers de veiller à cette directive et de prendre désormais leurs dispositions afin de respecter cette obligation en les garant aux endroits réservés à cet effet (parking, cour, garage...).

Les nouveaux et beaux trottoirs vous remercient de votre compréhension et comptent sur votre civisme pour respecter cette mesure !



## Brûlage des déchets

### Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

#### C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 09/06/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** gênés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, le brûlage à l'air libre émet de nombreux **polluants** en quantités importantes, dont les particules, qui véhiculent des composés cancérogènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.



La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, la **toxicité** des substances émises peut être **accrue** quand sont associés **d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

\*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure diouine et furane.

**Attention :**  
EN CAS DE  
NON-RESPECT  
DU RSD, UNE  
**CONTRAVENTION**  
DE 450 €  
PEUT ÊTRE APPLIQUÉE  
POUR UN PARTICULIER.

Article 134-13  
du règlement S.D. 2004

### Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :



#### LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !



#### LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Petits et gros branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit, conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce **la tonte mulching**, elle permet de labourer l'herbe finement coupée sur place.



#### LA DÉCHÈTERIE

Vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés.

**252**  
**déchèteries**  
couvrent la région  
Centre-Val de Loire soit  
**96 % de**  
**la population.**

(source A3SM, 2014)

## Réunion PLU

Une réunion d'information concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme aura lieu

**le samedi 13 octobre à 9h30 à la salle Marianne, 33 rue Grande**



## *Les événements*

Pendant ces beaux jours le comité des fêtes est resté très actif. Voici les nombreuses activités que vous avez pu partager pendant ces quatre derniers mois.

### Samedi 19 mai : zoo safari, visite du château de Thoiry puis visite du zoo

C'est par une belle matinée que le car nous a pris devant la mairie pour nous amener à Thoiry, lieu bien agréable où les animaux se promènent en liberté. Chacun a pu admirer les animaux et profiter des animations.



### Samedi 26 mai : Théâtre à la salle des fêtes

Pour agrémenter ce samedi après-midi un premier spectacle fut présenté par des enfants et un deuxième par une troupe d'adultes de Souppes sur Loing.



*Les événements***Samedi 16 juin : fête du voisinage**

Pour la 6ème année consécutive les Auffervillois se sont retrouvés sur la place du village pour partager en toute convivialité un pique-nique où chacun avait apporté de quoi se restaurer. Le comité des fêtes a offert à tout le monde l'apéritif.

**Samedi 14 juillet : Commémoration et pique-nique républicain**

Comme tous les 14 juillet, la municipalité avait convié les habitants d'Aufferville à participer à la cérémonie de commémoration de la fête nationale.

Cette année nous avons eu la chance d'accueillir nos deux conseillers départementaux : Isoline Millot et Bernard Cozic.



Ils ont profité de l'occasion pour remettre la médaille du travail à deux Auffervillois : Mme Touzet et M. Foucher.



*Les événements*

Toujours sous le soleil , le 14 juillet, le comité des fêtes à servi un pique-nique au pied du château d'eau aux habitants inscrits. Différents jeux avaient été installés pour les adultes et les enfants.

Dimanche 29 juillet 24 minutes d'Aufferville

Pour la première fois une course de karting à pédales a eu lieu à Maison-Rouge à laquelle enfants et adultes ont participé dans la bonne humeur. Ce fut un véritable succès qui sera certainement renouvelé l'année prochaine.

Une coupe à été offerte aux vainqueurs.

Dimanche 5 août : Vide grenier

C'est sous une forte chaleur qu'a eu lieu la brocante du mois d'août au centre du village. Toujours un franc succès depuis sa création.

De nombreux visiteurs sont venus chiner et par la même occasion profiter de la buvette, tenue par nos bénévoles.

## *Les évènements*

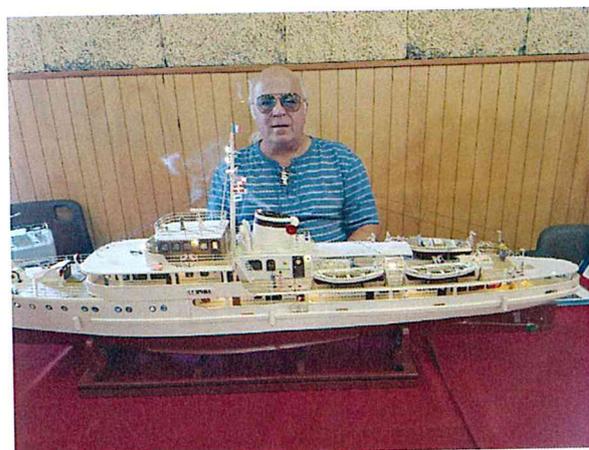
### Dimanche 2 septembre : Loto spécial bons d'achats.

Pour le loto de la rentrée la salle fut comble. Les heureux gagnants sont repartis avec des bons d'achats pour un total de 1500 euros.



### 8 et 9 septembre : Exposition de maquettes

Cette année le comité des fêtes a renouvelé l'exposition de maquettes et modélisme dans la salle des fêtes. Les visiteurs et passionnés ont admiré pendant deux jours des cirques, des trains, des voitures, des bateaux etc.



Retrouvez les événements à venir P14

*Aire de jeux*

Quelques photos sur l'aménagement : du terrassement à l'ouverture.



## *Père Edouard*

Très appréciée des enfants et de leurs parents mais aussi des grands-parents, assistantes maternelles..., l'aire de jeu pour jeunes enfants dénommée « Espace Père Edouard » a ouvert ses portes début juillet dans le jardin de l'ancien presbytère. Mais au fait, qui était le « Père Edouard » ?

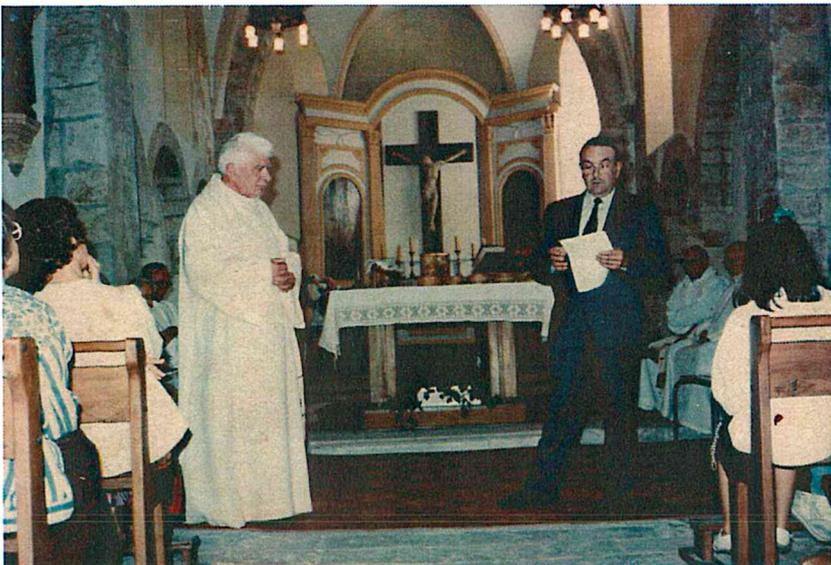
On retiendra de lui sa silhouette trapue, son épaisse chevelure d'un blanc étincelant, son regard bienveillant, son large sourire et aussi son accent belge flamand dont il ne s'est jamais départi. Bien connu des anciens du village, il a été responsable du secteur d'Aufferville/La Madeleine sur Loing, puis curé de Souppes sur Loing et Aufferville, de 1969 à 1992. Edouard-Roger Claerhout était né à Courtrai (Belgique) en 1923. De religion catholique, il fut ordonné prêtre en 1950. Père missionnaire, il faisait partie de la congrégation des « Passionistes ». Tout d'abord enseignant religieux, en juvénat, il participa dans ses débuts à l'action de l'aide à l'église en détresse (AED), une association d'aide aux chrétiens menacés, provenant à l'époque d'Europe de l'Est. Il effectua ensuite différentes missions, en Flandre et en Wallonie.

Puis ce fut son installation en France, en 1969. À une époque où le manque de prêtres se faisait sentir dans notre région, il faisait partie d'une équipe de religieux passionistes invités en France à l'initiative du père Deschinckel, lui-même belge et curé de La Chapelle la Reine. Basés initialement à Larchant, ces prêtres étaient en charge du secteur de Larchant et d'Aufferville. Resté seul à Larchant, il partit à Souppes dont il fut nommé curé, ainsi qu'Aufferville et les communes environnantes, en 1982.

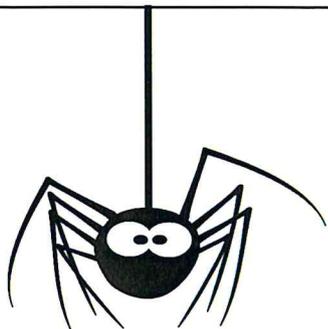
Les personnes qui l'ont côtoyé se souviennent d'un homme généreux et affable, proche des gens qu'il aimait rencontrer, rendant visite à chaque famille, même parmi les non-croyants. En ce temps-là une messe était célébrée à Aufferville tous les dimanches.

En 1992, il est rappelé en Belgique où il se réoriente vers d'autres fonctions, mais il fera plusieurs allers et retours dans notre région, restant très proche de ses anciens paroissiens. Il s'est éteint en Belgique le 31 décembre 2010, à l'aube de ses 88 ans.

Au moment de son départ de notre secteur, en septembre 1992, une grande manifestation fut organisée à Souppes en son honneur. Sa dernière messe à Aufferville eut lieu le dimanche 6 septembre, clôturée par un discours du maire de Chevrainvilliers de l'époque, Etienne Cornichon, au nom de tous les paroissiens d'Aufferville et des communes voisines.



Le Père Edouard et Monsieur Etienne Cornichon, maire de Chevrainvilliers de l'époque, le 6 septembre 1992.

*Les événements à venir*Halloween

Rendez-vous pour cette deuxième édition  
Le **3 novembre à 17h30** devant la mairie.

*Un déguisement qui fait peur*

*Un parent qui fait peur.....*

*Pour un défilé de la peur !*

Commémoration du centenaire de la guerre 14-18

Le centenaire de la guerre sera célébré le :

**samedi 10 novembre à 10h.**

Tous les citoyens sont conviés à cette commémoration.

Exposition du centenaire

A l'occasion du centenaire le comité des fêtes vous propose une exposition le week-end du 10 et 11 novembre.

Nous vous y attendons nombreux !

Noël des enfants

Le Père Noël rendra visite aux enfants de la commune et au personnel communal et enseignant

**le samedi 1er décembre**

A la salle des 4 Saisons.



*La recette de fin d'été : le tian de figues et légumes de saison*



Le tian désigne à la fois le contenant et le contenu de cette recette provençale typique qui évoque le soleil et l'été. Il s'agit de légumes revenus au four, notamment de courgettes, aubergines et tomates dans sa version la plus classique. Mais il existe de très nombreuses variantes, avec d'autres légumes (artichauts, poivrons...) mais aussi du fromage de chèvre, de la mozzarella, des pommes de terre... Il est tout à fait possible d'accompagner le tian de viande (hachée notamment) ou de poisson. Notre recette allie des légumes (courgettes, tomates) à un fruit de saison : la figue.

Pour 4-6 personnes

Préparation et cuisson : 2 heures

**Ingrédients :**

1 oignon

6 figues

4 tomates

1 courgette

Sel, Poivre

Huile d'olive

Marjolaine, thym ou sarriette

Emincez l'oignon et faites-le blondir à feu doux.

Coupez la courgette, les tomates et les figes en rondelles.

Répartissez les oignons blondis dans un plat rectangulaire de dimension adaptée, non huilé.

Disposez les légumes en rangées en faisant se chevaucher les rondelles et en intercalant tomates, figes, courgettes jusqu'à épuisement.

Arrosez d'huile d'olive, salez, poivrez, parsemez de thym.

Faites cuire 1 heure 30 minutes à 170°C, thermostat 6.

Décorez le tian de sommités de marjolaine ou de sarriette.

*Cette garniture accompagne très bien viandes ou volailles rôties.*

Bon appétit !

## Dates à retenir

|                    |   |
|--------------------|---|
| 7 octobre          | Troupe de théâtre de Larchant - Salle des 4 Saisons   |
| 3 novembre à 17h30 | Halloween   |
| 10 novembre à 10 h | Commémoration du centenaire de l'armistice de 1918  |
| 10/11 novembre     | Exposition sur le centenaire à la salle des 4 Saisons<br>Inauguration le samedi à 11h<br>Le samedi de 11h à 18h Le dimanche de 9h30 à 18h |
| 25 novembre        | Marché de Noël  |
| 1 décembre         | Noël des enfants  |
| 23 décembre à 14 h | Loto de Noël  |



[www.aufferville.fr](http://www.aufferville.fr)

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE D'AUFFERVILLE

Les **lundis, mardis, jeudis et vendredis** de 9 H 30 à 12 H

Les **samedis** de 10 H à 12 H :  
avec présence du Maire ou de l'un de ses adjoints.

En dehors de ces jours, le Maire ou ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

**La mairie sera exceptionnellement fermée le 13 octobre en raison de la réunion PLU et le 10 novembre 2018 en raison de la cérémonie.**

